



Aides aux loisirs et aux vacances

Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

- ▶ 1. Aides aux vacances et aux loisirs
- ▶ 2. Cartes de réduction locales
- ▶

Vous recherchez des stages sportifs ou culturels renseignez-vous auprès des services jeunesse des villes, les Points Information Jeunesse, les centres sociaux, les MJC, les communautés de communes, les clubs, associations...

1. Aides aux vacances et aux loisirs

1.1. Aide au temps libre / CAF

Certaines aides sont en accès direct, **comme les bons CAF, les aides aux temps libres** qui concernent les familles allocataires.

Aides aux loisirs culturels et sportifs : sous conditions de ressources, chaque jeune de 12 à 19 ans, reçoit 6 tickets loisirs de 8 € utilisables pour diverses activités sportives ou culturelles **dans des structures de Côte d'Or**, signataires de la charte de partenariat, ou adhérents à des organismes signataires.

Ces aides financent adhésion, licence, carte, abonnement à l'année pris dans les clubs sportifs, écoles de musique, centres sociaux, associations socioculturelles, MJC, foyers ruraux, centres de loisirs, chantiers de jeunes... mais ne financent pas les entrées simples, cours particuliers et activités pratiquées pendant le temps scolaire.

Participation doublée pour enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education Spéciale.

Le coût de l'activité doit représenter au moins la valeur d'un ticket.

Cette aide est **accordée sous conditions de ressources**.

Se renseigner auprès de la CAF de son département.

Côte-d'Or

Caisse d'allocations familiales de Côte d'Or - CAF

8 boulevard Clemenceau
21043 Dijon Cedex 09
Tél. : 0 810 25 21 10

**Centre Régional Information
Jeunesse de Bourgogne**
Maison des Associations
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29
(administratif)
03 80 44 18 35
(documentation)

Fax : 03 80 44 18 45

documentation@ijbourgogne.com
www.ijbourgogne.com

www.facebook.com/crijbourgogne
www.twitter.com/crij_bourgogne



Site Internet : www.dijon.caf.fr

Nièvre

Caisse d'allocations familiales de la Nièvre - CAF

83 rue des Chauvelles
58013 Nevers Cedex
Tél. : 0 810 25 58 10
Site Internet : www.nievre.caf.fr

Saône-et-Loire

Caisse d'allocations familiales de Saône-et-Loire - CAF

177 rue de Paris
71024 Mâcon Cedex 09
Tél. : 0 810 25 71 10
Site Internet : www.saoneetloire.caf.fr

Yonne

Caisse d'allocations familiales de l'Yonne - CAF

12 rue du Clos - BP 80087
89021 Auxerre Cedex
Tél. : 0 810 25 89 10
Site Internet : www.yonne.caf.fr

1.2. Les chèques vacances

Les chèques vacances concernent les salariés de la fonction publique ou du secteur privé dont les employeurs ont passé une convention avec l'Agence Nationale des Chèques de Vacances. C'est un titre de paiement nominatif d'une valeur de 10 et 20 € qui permet de régler des prestations de service liées aux vacances et aux loisirs : hébergement, transports, sports, restauration, culture, parcs de loisirs, cinémas, spectacles...

Pour toutes informations complémentaires adressez-vous à l'organisme ci-dessous :

Agence nationale des chèques vacances - ANCV

36 bd Henri Bergson
95201 Sarcelles Cedex
Tél. : 0 825 844 344
Site Internet : www.ancv.com ou
www.depart1825.com

1.3. Les Bourses « Solidarité Vacances »

Où s'adresser ?

Aux associations adhérentes, telles que le Secours Catholique, le Secours Populaire, ATD Quart-Monde... dont les adresses sont référencées dans

la fiche Actuel CIDJ n° 5.52 « Les aides aux personnes en difficulté ».

- à l'assistante sociale de votre quartier.
- aux services sociaux de la mairie.
- aux associations de chômeurs
- aux centres sociaux...

Vacances Ouvertes est une association au service des opérateurs locaux pour l'organisation de vacances en direction des publics défavorisés.

Vacances Ouvertes

Immeuble Le Méliès
261 rue de Paris
93100 Montreuil
Tél. : 01 49 72 50 30
e-mail : bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr
Site Internet : www.vacances-ouvertes.asso.fr

1.4. Coupons sports

Cette aide est destinée à favoriser la pratique sportive en club des jeunes issus de familles, à ressources modestes.

Ces coupons sports sont accordés aux enfants dont la famille perçoit l'Allocation de Rentrée Scolaire, soit de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), soit l'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH).

Pour 2016/2017, le dispositif concerne les enfants nés entre le 1er janvier 2002 et le 31 décembre 2005, licenciés dans un club.

Côte-d'Or

Comité départemental olympique et sportif de Bourgogne - CDOS

CREPS de Bourgogne
19 rue Pierre de Coubertin - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 41 77 99
e-mail : crosbourgogne@orange.fr
Site Internet : www.cros-bourgogne.com
Tél. : 03 80 45 84 85

Nièvre

Comité Départemental olympique et sportif de la Nièvre - CDOS

6 impasse de la Boullerie - 58000 Nevers

Saône-et-Loire

Direction départementale de la cohésion sociale de Saône-et-Loire - DDCS

24 boulevard Henri Dunant - CS 50125
Cité administrative - 71025 Mâcon cedex
Tél. : 03 58 79 32 20
e-mail : ddcs@saone-et-loire.gouv.fr
Site Internet : www.saone-et-loire.gouv.fr



Yonne

Comité Départemental olympique et sportif de la Yonne - CDOS

16 boulevard de la Marne
89000 Auxerre
Tél. : 03 86 52 09 92

SMEREB Dijon

11 ter boulevard Voltaire
21000 Dijon
Tél. : 0 810 05 2000
Site Internet : www.smereb.fr
La carte Stud'life (SMEREB) est également vendue dans les agences SMEREB du Creusot et d'Auxerre, chalon-sur-Saône, Mâcon, Nevers.

1.5. Guide carte performance

Guide pour découvrir les régions Bourgogne, Franche-Comté et environs, vendu 24 € aux particuliers (librairies), associations et dans les Comités d'Entreprise.

Principe : une entrée gratuite pour une payante (musées, sites exceptionnels, abbayes, châteaux, parcs et jardins, promenade en bateaux, petits trains, spectacles, parc d'attractions, espaces animations...).

Carte performance

1, impasse des Acacias
21850 Saint-Apollinaire
Tél. : 03 80 72 10 00
e-mail : performance@wanadoo.fr
Site Internet : www.cartperformance.fr
Guide pour découvrir la région Bourgogne coûtant 24 euros, présentant 180 sites en Bourgogne, avec entrées gratuites pour une entrée payante. Disponible auprès des Comités d'entreprises, librairies, associations ou de certains offices de tourisme.

1.6. Carte Club Campus

La carte club Campus est un service des associations étudiantes. Cette carte permet de bénéficier de nombreuses réductions : auto-écoles, bijouteries, cinémas, informatique...
Pour obtenir la carte club campus Dijon, rapprochez vous de votre corporation étudiante.

Pour plus d'informations :

Club Campus

Maison de l'étudiant
Esplanade Erasme - BP 27877
21078 Dijon cedex
Site Internet : www.clubcampus.fr

1.7. Carte Stud'life (SMEREB)

Carte de réductions vendue aux étudiants.
Coût : 25 €.
Nombreuses réductions auprès des commerçants de Dijon et dans toute la France. La Carte donne accès également aux services logement, stages et jobs de la SMEREB (mutuelle étudiante).

1.8. Réductions cinéma

Cartes d'abonnement

Le prix d'une place cinéma plein tarif peut varier de 7 € à 9 € environ.
Les possibilités de réduction dans les salles sont nombreuses : tarifs réduits pour tous certains jours, tarifs réduits pour certains publics (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi etc ...). De plus, des cartes d'abonnement à 5 ou 10 tickets permettent d'abaisser le coût de la séance aux alentours de 7 €.

Passeurs d'Images

Opération menée par le Centre National de la Cinématographie, des professionnels du cinéma et des collectivités territoriales.
Elle permet à certains jeunes de moins de 25 ans (notamment dans les quartiers populaires et les petites communes) d'obtenir des contremarques de 1,50 € par séance sur le tarif réduit pratiqué dans les salles de cinéma. Elle leur permet aussi d'assister à des séances plein-air gratuites (l'été), à des séances-rencontres avec divers intervenants, ainsi qu'à des ateliers de pratique audiovisuelle.
Informations dans les mairies ou auprès de l'Union Départementale des MJC de Côte d'Or (Mme Karine Feuillet).
Tél. : 03 80 43 60 42
Site Internet : www.passeursdimages.fr

Le Printemps du cinéma en mars

Organisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), en collaboration avec l'ensemble des professions du cinéma et de divers sponsors.
Le principe est de proposer durant 3 jours (dimanche, lundi et mardi de la mi-mars), dans toutes les salles, à toutes les séances et pour tous les films, un tarif exceptionnel de 4 € par place.
Site Internet : www.printempsducinema.com

La Fête du cinéma en juin

Organisé par la Fédération Nationale des Cinémas Français (FNCF), en collaboration avec l'ensemble des professions du cinéma et de divers sponsors.
Principe : toutes les séances sont au tarif de 4 €.
Site Internet : www.feteducinema.com



2. Cartes de réduction locales

2.1. Carte culture étudiant

S'adresse aux étudiants des établissements post-bac de l'agglomération dijonnaise (université, classes prépas, BTS, écoles...). Elle coûte 5 € et offre des tarifs privilégiés (5,50 € : danse, théâtre, festivals, musiques - 3,50 € : cinéma d'art et essai Eldorado) sur des spectacles proposés par les structures partenaires du Grand Dijon (Chenôve, Dijon, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Saint-Apollinaire, Talant, Quétigny) : ABC, la Vapeur, le conservatoire national de région, le Bistrot de la Scène, etc...

Cette carte est valable du 1^{er} septembre de l'année en cours au 31 août de l'année suivante.

Vendue sur présentation d'un justificatif du statut d'étudiant, une photocopie d'une pièce d'identité avec photo un chèque de 5 €, d'une photo par : FNAC, Mairie de Dijon, Athénéum, Maison de l'Etudiant, ou sur le site : www.mydijon.fr

ou par correspondance auprès de :

Le Grand Dijon

40 avenue du Drapeau - BP 17510
21075 Dijon cedex
Tél. : 03 80 50 35 35
Site Internet : www.carteculture.fr

2.2. Aide de la ville de Dijon pour l'acquisition d'une licence sportive

Réservé aux dijonnais qui souhaitent inscrire leur (s) enfant (s) dans un club sportif dijonnais. Aide limitée à une cotisation sportive par enfant.

Cette aide est réservée aux enfants scolarisés en primaire

Cette aide est cumulable avec d'autres dispositifs (bons CAF...).

Sous conditions de ressources.

Renseignements et retrait des dossiers :

Mairie de Dijon

Place de la Libération
21000 Dijon
Tél. : 03 80 74 51 51
Site Internet : www.dijon.fr
Direction des Sports - 11 rue de l'Hôpital - 21000 Dijon (03 80 48 82 21)

2.3. Vacances pour ceux qui restent

La ville de Dijon propose, à l'occasion des vacances scolaires, de nombreuses activités de loisirs.

Ouverte à tout public durant les vacances (hors vacances de Noël) dès l'âge de 2 ans. Ces activités sont encadrées par des éducateurs diplômés. Elles sont principalement proposées sous forme de stages de 5 demi-journées.

Ces activités fonctionnent uniquement sur inscription à :

Ville de Dijon

Vacances pour ceux qui restent
CS 73310 - 21033 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 74 51 51
Site Internet : www.mydijon.fr

2.4. Carte Pass'Sport Culture Chenôve

Cette carte permet l'accès libre et gratuit à certaines installations municipales comme la piscine, les tennis extérieurs. Le titulaire de la carte peut se rendre dans l'un de ces établissements pour pratiquer son sport favori.

Pour obtenir cette carte, il suffit d'habiter Chenôve depuis au moins 3 mois et de verser une cotisation annuelle.

Pour plus de renseignements s'adresser :

Maison des sports

15 rue de Marsannay - 21300 Chenôve
Tél. : 03 80 51 55 50
Site Internet : www.ville-chenove.fr/fr/sports-loisirs

2.5. PasseSport-Loisirs de Quétigny

Carte réservée aux habitants de Quétigny.

La carte PasseSports-Loisirs ouvre un espace de loisirs important aux habitants. Elle permet l'accès à tarifs réduits à de nombreuses activités pratiquées dans la ville et dans l'agglomération. Tennis, golf, équitation mais aussi saison culturelle, théâtre, cinéma, bibliothèque, pratiques artistiques... autant d'avantages offerts pour pratiquer à moindre coût vos activités sportives, culturelles et de loisirs.

Coût de la carte : 1,50 € pour les moins de 18 ans, 4,50 € pour les adultes.

Mairie de Quétigny

Place Théodore Monod - 21800 Quétigny
Tél. : 03 80 48 28 50
e-mail : sav@quetigny.fr
Site Internet : www.quetigny.fr
Carte PasseSport-Loisirs réservée aux habitants de Quétigny.



2.6. Bourse Sport et Culture Quétigny

Cette bourse doit permettre aux jeunes de Quétigny de moins de 20 ans et à la charge de leurs parents (familles non imposables) de pratiquer une activité sportive ou culturelle dans le cadre de celles proposées par les associations ayant signé une convention avec la Mairie de Quétigny (Centre socioculturel Léo Lagrange, ASQ, École associative de Musique Danse et des Arts plastiques, l'association du golf de Quétigny).

Une aide financière de 40 € à 85 € est possible. Une somme minimum de 10 € versée à l'association choisie reste à la charge des familles.

Renseignements :

Centre Communal d'Action Social de Quétigny - CCAS

Château Services
22 avenue du Château
21800 Quétigny
Tél. : 03 80 48 41 20
Site Internet : www.quetigny.fr

2.7. Carte pass 11-25 ans ville de Talent

Carte réservée aux talents propose :

- une réduction de 30 % sur la cotisation annuelle à l'une des associations culturelles ou sportives partenaires,
- un tarif spécial sur les activités municipales de loisirs et les sorties organisées par le centre social La Turbine,
- des avantages sur des spectacles, salons, manifestations sportives ou culturelles,
- un an d'accès gratuit à la bibliothèque municipale multimédia Henri Vincenot.

Coût de la carte : 10,50 €
Validité : de septembre à septembre.

Renseignements :

Centre socio-culturel La Turbine

2 rue Colette
21240 Talent
Tél. : 03 80 44 60 80
e-mail : services.mairie@ville-talant.fr
Site Internet : www.talant.fr

2.8. Pass'sport ville de Montbard

Ce pass'sport est une aide de 40 € pour financer une licence sportive, pour les jeunes Montbarfois de 6 à 16 ans, qui souhaitent pratiquer un sport au

sein de l'un des clubs affiliés à l'Office Municipal des Sport.

Ce dispositif s'adresse à toutes les familles, sans conditions de ressources.

Renseignements :

Ville de Montbard

Service sport et animations
Place Jacques Garcia
21500 Montbard
Tél. : 03 80 92 01 34
Site Internet : www.montbard.com

2.9. Les Carnets Atout Jeunes - Charnay-les-Mâcon

Le Carnet Atout Jeunes est destiné aux habitants de la commune de Charnay-les-Mâcon de 11 à 18 ans. Il donne droit à des bons de réductions (3 tickets licences et abonnements de 8 € et 5 tickets loisirs et sorties culturelles de 4 à 6 € pour un montant global de 48 €. Ce carnet est valable 1 an.

Pour toutes informations :

Mairie de Charnay-Lès-Mâcon

Impasse de Champgrenon
71850 Charnay-lès-Mâcon
Tél. : 03 85 34 66 70
Site Internet : www.charnay.com

2.10. Pas'sport et culture Ville de Mâcon

La Ville de Mâcon, avec son CCAS proposent un dispositif Pas'sport et culture, qui s'adresse à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires et dernière année de maternelle de Mâcon et des communes associées et habitant de Mâcon.

Une 1^{ère} aide :

Ce dispositif permet d'obtenir une réduction de 20€ pour une adhésion à une association culturelle agréée Jeunesse et éducation populaire ou une structure gérée par une collectivité territoriale dont le siège est situé à Mâcon.

2^{ème} aide :

Aide aux pratiques sportives et culturelles dont le montant d'inscription est supérieur ou égal à 150€. Cette aide s'adresse à tous les jeunes âgés de 5 à 18 ans, domiciliés à Mâcon ou dans les communes associées et fréquentant un établissement scolaire. S'adresser à :

Mairie de Mâcon - CCAS

Hôtel de ville - 6 place Carnot
71000 Mâcon
Tél. : 03 85 39 71 05 ou 03 85 39 72 47
e-mail : ccas@ville-macon.fr



► Bon à savoir

► Le Comité régional olympique et sportif (CROS)

Sur le site internet du CROS vous trouverez les coordonnées des ligues et des comités départementaux sportifs en Bourgogne. En vous adressant directement aux ligues ou aux comités départementaux sportifs vous trouverez des coordonnées de clubs de sports

Site du Comité régional olympique et sportif :

- www.cros-bourgogne.com

► La carte familles nombreuses

La carte familles nombreuses propose des réductions tarifaires auprès d'une vingtaine de partenaires (supermarchés, électronique, restauration, loisirs...). Cette carte s'adresse à toutes les familles d'au moins 3 enfants de moins de 18 ans. Cette carte est étendue aux familles modestes et aux familles monoparentales comptant 1 ou 2 enfants de moins de 18 ans.

Les réductions sur les transports ferroviaires sont de : -30% à -75% selon le nombre d'enfants pour chaque membre de la famille.

Le dossier de demande est à retirer non seulement dans les gares SNCF, mais aussi dans les caisses d'allocations familiales (CAF), dans les agences de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et dans certaines mairies.

Site de la SNCF où il est possible de faire une demande de carte :

- www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses

► Pour en savoir plus

Fiches régionales Actuel Bourgogne :

- n° 5.141 : « *Développement durable : adresses utiles* »

les organismes proposant des actions de formation ou de sensibilisation à l'environnement.

- n° 5.611 : « *Chantiers de jeunes bénévoles* » où sont recensés les chantiers internationaux de jeunes proposés en région Bourgogne (patrimoine, archéologie, environnement).

- n° 6.02 : « *Centre d'animation socio-culturelle* » où sont recensés les centres sociaux, MJC... en Bourgogne.

Fiche nationale Actuel CIDJ :

- n°1.01 : « *Le réseau Information Jeunesse* » où figurent toutes les coordonnées des Centres Régionaux d'Information Jeunesse (CRIJ) en France.

